



## COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE  
POLITIQUE RÉGIONALE

Coopération territoriale, actions urbaines et régions ultrapériphériques  
**Coopération territoriale**

Bruxelles, le  
D.1/MG D(2006)

### NOTE D'INFORMATION AU COMITE DE COORDINATION DES FONDS

**Sujet: Proposition de profils financiers pour les programmes FEDER 2007-2013 de coopération interrégionale et de travail en réseaux.**

#### Contexte

L' article 6 (3) du Règlement (EC) n° 1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional identifie les types d'actions soutenues dans le contexte de la coopération interrégionale et des programmes d'échange d'expérience prévus au titre de l'objectif de coopération territoriale européenne 2007-2013.

Les négociations avec le Conseil ont débouché sur l'identification de 4 programmes spécifiques :

- Programme de coopération interrégionale;
- URBACT;
- ORATE;
- INTERACT.

#### Profil financier par programme

En parallèle aux négociations liées aux programmes, les négociations financières ont abouti à un montant de 392 millions d'EUR (en prix de 2004) alloué à ces programmes. Suite aux discussions qui ont eu lieu avec les Etats membres et avec les représentants des 4 programmes, et sur base d'une analyse des conditions et des besoins des programmes, la Commission propose ci-dessous une distribution des moyens entre les programmes. (Tous les chiffres sont en prix courants puisque ce sont ces derniers qui doivent figurer dans les documents de programmation).

Les Etats membres sont priés de noter en particulier la nature croissante des allocations annuelles qui devrait grandement favoriser la bonne mise en œuvre des programmes.

## Programme de coopération interrégionale

Profil proposé:

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
33,519,180	35,753,777	39,659,847	45,335,266	51,221,838	55,632,584	60,199,270	321,321,762

L'objectif du programme de coopération interrégionale est de soutenir la coopération entre collectivités locales et régionales partout en Europe (sans limites géographiques) afin de faciliter l'échange d'expérience et de meilleures pratiques sur des sujets liés aux fonds structurels. Le programme se concentrera sur deux sujets particuliers clairement stipulés dans les règlements : l'innovation et l'économie de la connaissance d'une part et l'environnement et la prévention des risques d'autre part.

Les travaux du comité de programmation (composé des 25 états membres ainsi que de la Bulgarie, la Roumanie, la Norvège et la Suisse) progressent à grands pas et une soumission formelle du programme à la Commission est attendue avant la fin de l'année.

## URBACT

Profil proposé:

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
5,562,072	5,932,875	6,581,036	7,522,798	8,499,598	9,231,504	9,989,287	53,319,170

URBACT a été créé afin de soutenir des réseaux d'acteurs urbains à travailler ensemble sur des problématiques communes qui contribuent à améliorer la dimension urbaine de la politique de développement régional. Les travaux de préparation du programme sont également en bonne voie et une soumission formelle à la Commission est attendue avant la fin de l'année.

## ORATE

Profil proposé:

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
3,550,259	3,786,941	4,200,661	4,801,786	5,425,275	5,892,450	6,376,140	34,033,512

ORATE ou l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen est un observatoire sur l'aménagement du territoire qui finance la réalisation d'études fouillées et de rapports sur la dimension territoriale des politiques de développement. Les travaux de programmation, réalisés en coopération avec les 25 États membres et un certain nombre de pays voisins, progressent bien et une soumission à la Commission est attendue avant la fin de l'année.

## INTERACT

Profil proposé:

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
3,550,259	3,786,941	4,200,662	4,801,786	5,425,275	5,892,449	6,376,140	34,033,512

Le programme INTERACT aide et conseille les plus de 80 programmes de coopération territoriale européenne dans leur gestion afin de promouvoir une utilisation plus efficace des fonds de coopération. Le comité de programmation pour la nouvelle période compte soumettre une version finale du nouveau programme de travail avant la fin novembre.

## Conclusions

La Commission demande au comité de prendre note des profils financiers proposés pour chacun des 4 programmes et réseaux de coopération interrégionale.